

Commune de plus de 3 500 habitants
J'AI EXERCÉ **UN SEUL** MANDAT INDEMNISÉ EN 2024

L'abattement a-t-il été appliqué sur mes fiches mensuelles d'indemnités de 2024 ?

Je vérifie que le montant de l'abattement spécifique apparaît bien sur chaque fiche mensuelle d'indemnités

L'abattement fiscal apparaît !

Je vérifie qu'il s'agit bien de 698,80 €

Je vois ce montant

Tout est correct !

L'abattement fiscal n'apparaît pas !

Je ne vois pas ce montant !
Attention : les prélèvements à la source et les sommes déclarées sont incorrects !

Je me rapproche immédiatement du service de paye puis des services fiscaux

Commune de plus de 3 500 habitants

J'AI EXERCÉ **PLUSIEURS** MANDATS INDEMNISÉS EN 2024

Rappel : j'ai bien informé chaque collectivité territoriale ou EPCI dans lesquels j'ai exercé un mandat indemnisé de tous mes mandats locaux et du montant brut des indemnités de fonction que j'ai perçues pour l'application de la proratisation de l'abattement.

L'abattement a-t-il été appliqué sur mes fiches mensuelles d'indemnités de 2024 ?

Je vérifie qu'un abattement spécifique apparaît bien sur chacune de mes fiches mensuelles d'indemnités pour chaque mandat indemnisé

L'abattement fiscal apparaît !

Je vérifie que l'abattement total a été proratisé et que la somme de tous les abattements appliqués = 1048,20 €

La somme de tous mes abattements **EGALE** ce montant

Tout est correct !

L'abattement fiscal n'apparaît pas !

La somme de tous mes abattements est **SUPERIEURE** à ce montant !
Attention : les prélèvements à la source et les sommes déclarées sont incorrects → risque de fraude fiscale !

La somme de tous mes abattements est **INFERIEURE** à ce montant !
Attention : les prélèvements à la source et les sommes déclarées sont incorrects mais en votre défaveur !

Je me rapproche immédiatement des services de paye puis des services fiscaux